

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 177 Bis - 21 mars 2011

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche Mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien la MMF) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et à vos ami-es.

SPÉCIAL MMF

SOMMAIRE

- 1 - Des nouvelles du Japon - Secrétariat international MMF
 - 2 - Des nouvelles du Japon 2 - Secrétariat international MMF
 - 3 - Solidarité avec les Femmes de Côte d'Ivoire - MMF Comité International
 - 4 - Un rapport des Nations Unies dresse la situation saisissante des victimes de violences sexuelles en République démocratique du Congo - Source : CEPAC - 3 mars
 - 5 - Lancement en Afrique de la Campagne de la Via Campesina contre la violence faite aux femmes : Rompons le silence, refusons les violences faites aux femmes - *Déclaration de Dakar - février 2011*
 - 6 - Lettre de solidarité à la lutte des femmes du monde - Faite le 11 février 2011, à Dakar, Sénégal, durant le Forum Social Mondial
 - 7 - Bilan Forum des luttes féministes africaines à Kaolack - Audrey Dye, Monica Karbowska, Solange Koné, Yvonne Ngoyi, Christine Vanden Daelen
-

1 - Des nouvelles du Japon - Secrétariat international MMF

Chères amies, après le tremblement de terre et le tsunami qui ont frappé le Japon le 11 mars, nos membres du Comité international en Asie ont contacté des activistes de la MMF au Japon qui nous ont informé qu'elles sont toutes saines et sauvées parce que la région où elles vivent a été moins touchée.

Toutefois, elles sont préoccupées par la situation des femmes dans les zones septentrionales, la région la plus touchée, et elles ont présenté au gouvernement une pétition demandant :

- 1 - La prévention des agressions sexuelles dans les centres d'accueil, le soutien pour les victimes d'agression sexuelle, et la mise en place d'espaces de sécurité ;
- 2 - la priorité aux services obstétricaux d'urgence et l'accomplissement des services de santé reproductive, et
- 3 - La garantie de la privacité et de la sécurité pour toutes les femmes aux abris.

Nous vous tiendrons au courant des autres nouvelles qu'elles nous envoient.

En solidarité féministe, Secrétariat international MMF

2 - Des nouvelles du Japon 2 - Secrétariat international MMF

Chères amies, la semaine passée, nous avons partagé avec vous des informations sur la situation actuelle au Japon, et cette semaine nous espérons vous envoyer la déclaration commune des mouvements sociaux contre l'énergie nucléaire. Quelques groupes nous ont posé la question de comment appuyer plus concrètement les organisations des femmes là-bas.

« Space allies », organisation qu'intègre la Coordination Nationale (CN) de la Marche Mondiale des Femmes au Japon nous invite à envoyer des dons à JOICFP, Organisation de Coopération Internationale Japonaise en Planification Familiale, qui est en train de récolter des dons pour les besoins en santé reproductive et pour le soin des nouveaux-nés dans les zones affectées par le séisme/tsunami. Sur son site web, vous trouverez les informations concrètes sur comment réaliser des dons :

3 - Solidarité avec les Femmes de Côte d'Ivoire - MMF Comité International

La situation : Nous sommes très préoccupées par la situation actuelle en Côte d'Ivoire.

En Novembre 2010, il y a eu des élections présidentielles avec des résultats contestés. Alassane Ouattara, reconnu par la communauté internationale comme vainqueur, n'a pas pu assumer ses fonctions à cause du président actuel, Laurent Gbagbo, qui refuse laisser le pouvoir.

Le dernier 3 Mars, un groupe des femmes allié de Ouattara a organisé une démonstration pacifique avec 15.000 personnes pour intensifier la pression en quête d'une solution. Des forces fidèles à Gbagbo ont tiré sur la foule. Six femmes sont décédées sur le moment et une septième à l'hôpital. 100 personnes ont été blessées.

Le 10 Mars, la MMF de Côte d'Ivoire, en collaboration avec d'autres organisations féminines, ont organisé un sit-in à la Cathédrale Saint Paul d'Abidjan pour dire Non à la guerre et aux tueries des femmes.

- Déclaration de la MMF Côte d'Ivoire

Au moment où le monde est en proie à une crise institutionnelle avec une recrudescence sur certains continents, notamment, en Afrique et singulièrement en RDC, au Darfour, au Maghreb, en Côte d'Ivoire etc. pour une autodétermination des peuples face à l'oppression que leurs imposent des dirigeants fascistes, dictateurs qui ont perdu toute raison et toute réalité des grands bouleversements mondiaux en cours.

Des initiatives sont prises par certains groupes sociaux pour dénoncer cet état de fait et faire triompher les grandes valeurs de la démocratie participative.

C'est notamment, ce que font les femmes à travers leur organisation Marche Mondiale des Femmes.

En Côte d'Ivoire, la section ivoirienne ayant constaté des dérives graves issues de la crise post électorale et pour prévenir ce que, de plus en plus ressemble étrangement à une guerre civile, a décidé de ne pas passer sous silence les cruautés faites aux femmes en cette période dans ce pays.

En effet, usant de leur arme de prédilection, la marche, pour manifester leur désappointement contre le fait d'avoir érigé leur quartier (abobo) en champ de bataille, plongeant dans le désarroi la population ; avec pour conséquence des grosses pertes en vies humaines et un exode massif de celle-ci vers les autres quartiers d'Abidjan. Les femmes ont décidé de se solidariser pour faire barrage à ce qu'elles considèrent comme une injustice.

Cette initiative bien que pacifique s'est vue sévèrement réprimée par des hommes usant de leurs armes occasionnant la mort de plusieurs femmes. Endeillant ainsi leur famille.

Devant de tels agissements d'une autre époque et d'un autre âge, la Marche Mondiale des Femmes section Côte d'Ivoire compatie à la douleur de toutes ces familles éplorées ;

S'insurge contre l'assassinat des femmes aux mains nues qui ne revendiquaient qu'un droit légitime de vivre en paix dans la vérité et voir grandir leurs enfants dans la sécurité pour tous ;

Dénonce le traitement partial de l'information sur la chaîne de télévision dite nationale qui est restée insensible et muette sur cette barbarie ;

Réaffirme sa solidarité à toutes ces femmes et demande le soutien de la communauté nationale et internationale pour que la lumière soit faite sur ces atrocités et que les responsables soient connus et subissent toute la rigueur de la loi ;

Enfin, elle invite le réseau international de la Marche Mondiale des Femmes à porter l'écho le plus loin possible, pour réveiller la conscience de toutes les femmes du monde sur ce qui est entrain de se dérouler en Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan le, 4 Mars 2011 - Pour la Marche Mondiale des Femmes Côte d'Ivoire

- **Courrier à envoyer :** Ci-dessous le message que nous avons envoyé à l'Union Africaine à la demande de nos soeurs ivoiriennes. Vous pouvez envoyer des messages d'appui à : Maître Soyata Maïga - Commissaire Genre à l'UA - Email : soyatam@yahoo.fr et au Dr Dia Mamadou, Responsable des Affaires politiques à

l'UA - Email : mamadoud@africa-union.org

La lettre : Marche Mondiale des Femmes - Secrétariat International à l' Union Africaine

Nous voulons faire écho à la demande de nos soeurs de Côte d' Ivoire qui nous demandent de réveiller la conscience de toutes les femmes du monde sur ce qui est en train de se dérouler en Côte d' Ivoire. Le conflit post-électoral dégénère dans une guerre contre les pauvres avec des bombardements des quartiers populaires d'Abdjan. La plupart des personnes qui perdent la vie sont des femmes, car elles continuent à se mobiliser et à être en route. La plupart des personnes déplacées à l'ouest du pays sont des femmes.

Notre appel exige un cessez le feu contre les femmes. Laissez les gens faire des mobilisations et exprimer leur volonté et positions. Notre appel est pour attirer l'attention sur les personnes déplacées, surtout les femmes enceintes qui sont en train d'accoucher sans le minimum de conditions.

Nous condamnons la guerre, les affrontements armés et nous appelons à une solution négociée pour le conflit. Nous appelons l'Union Africaine à accélérer les processus de négociation, à faire pression pour arrêter les tueries des innocents, et à agir pour que le peuple de Côte d'Ivoire reprenne son destin en mains.

Marche Mondiale des Femmes

4 - Un rapport des Nations Unies dresse la situation saisissante des victimes de violences sexuelles en République démocratique du Congo - Source : CEPAC - 3 mars

Un nouveau rapport des Nations Unies, basé sur des témoignages de quelques-unes des centaines de milliers de victimes de violences sexuelles en République Démocratique du Congo, dresse un tableau extrêmement saisissant des ressources et des efforts, au mieux inappropriés et au pire inexistant, pour répondre à leurs besoins, allant des soins médicaux et psychologiques, à leur situation socio-économique, le manque d'accès à la justice, les compensations et autres formes de dommages et intérêts.

Le rapport de 55 pages, publié aujourd'hui par un panel spécial de haut niveau des Nations Unies, constitué par la Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme Navy Pillay, est le résultat d'une mission de terrain de 17 jours par les trois membres du panel et leur équipe dans sept localités de trois différentes provinces et dans la capitale de Kinshasa.

Lors de leur visite, le panel a entendu 61 survivantes de violences sexuelles, d'une petite fille violée alors qu'elle était âgée de 3 ans à une grand-mère de 61 ans, sur leurs besoins actuels et sur leurs sentiments à propos des recours et réparations qui leur sont actuellement disponibles. Beaucoup d'entre elles ont fait des descriptions graphiques détaillées aux membres du panel de ce qui étaient arrivées à elles et aux victimes de leur quartier. Partout où il s'est rendu, le panel a également rencontré des représentants des autorités provinciales et locales, et a organisé des tables rondes auxquelles ont été invités des représentants des autorités judiciaires, de la société civile et des organisations des Nations Unies présentes localement.

Le panel a rencontré certaines victimes individuellement et d'autres lors d'entretiens de groupe. Le rapport indique que « dans ces groupes figuraient des victimes ayant contracté le VIH/SIDA du fait d'un viol, d'autres devenues enceintes et ayant eu des enfants après avoir été violées, des femmes rejetées par leur mari après le viol dont elles avaient été les victimes, des enfants violés, des victimes de viol ayant saisi la justice et d'autres qui avaient été violées par des civils. Parmi les victimes à besoins spéciaux rencontrées par le panel se trouvait une jeune fille atteinte de handicaps sensoriels, une jeune femme malvoyante, et quatre hommes, dont deux avaient été victimes de viol et deux autres avaient été agressés sexuellement d'autres manières. »

La paix et la sécurité sont considérées comme des conditions préalables au retour à une vie normale, indique le rapport en notant que « les victimes ont fait part de leurs craintes qu'à défaut de paix, ce qu'elles pourraient recevoir aujourd'hui pour rebâtir leur existence soit à nouveau détruit. »

La santé et l'éducation figuraient au nombre des principales priorités sur lesquelles les victimes ont également attiré l'attention du panel. « Elles souhaitent ardemment, sans dans bien des cas être pour autant en mesure de le faire, envoyer leurs enfants à l'école. Celles qui ont contracté le VIH/SIDA sont profondément préoccupées de ce qu'il adviendra de leurs enfants après leur mort. Nombre des victimes

rencontrées par le panel ont été chassées de chez elles. Ces femmes ont exprimé la nécessité de programmes de réintégration socio-économique. »

« Le panel a été frappé par les différences entre les centres urbains et les villages dans lesquels il s'est rendu », indique le rapport. « Dans les régions reculées, les infrastructures sont tellement réduites que l'accès à une quelconque forme d'aide ou de réparation est pratiquement inexistant. En dehors des villes, la plupart des femmes ne peuvent bénéficier d'une aide médicale dans les 72 heures suivant le viol. De même, il n'existe pas de prison ni de tribunal à une distance raisonnable, ce qui rend la détention et la condamnation des auteurs extrêmement difficile et a pour effet de placer la justice hors de leur portée. » Même à Bukavu, principale ville du Sud Kivu, le panel a noté que « le fonctionnaire de police en charge des enquêtes concernant les violences sexuelles disposait uniquement d'une moto, ce qui ne lui permettait pas de transporter les personnes arrêtées dans des locaux de détention. »

Beaucoup de femmes ne déclarent pas les viols à la justice, soit à cause de la peur d'être stigmatisée soit par un manque de foi dans le système judiciaire. « Il est inutile de déposer plainte » une femme a déclaré. « L'exemple de ce qui était arrivé aux personnes violées avant moi m'a appris qu'il n'y avait pas de justice ».

Le panel a également rencontré des victimes de violences sexuelles qui ont pu surmonter les multiples difficultés liées à la saisine de la justice, et qui ont pu obtenir la condamnation de leur(s) violeur(s) ainsi que des réparations sous la forme de dommages et intérêts.

Cependant, le rapport indique que « les victimes ont fait part de leur colère à la suite de l'évasion des condamnés des établissements pénitentiaires où ils purgeaient leur peine, mais également parce qu'ils avaient omis de payer les dommages et intérêts ... même dans les cas où l'État avait été condamné in solidum. »

« Il s'agit là d'un aspect extrêmement préoccupant pour les magistrats et fonctionnaires de justice et les autorités publiques provinciales, de même que pour la société civile et les victimes elles-mêmes. Le défaut de paiement du montant de ces dommages sape l'autorité du système judiciaire et la confiance des victimes en celui-ci, » déclare le rapport, lançant un appel pour que des mesures immédiates soient prises pour payer les dommages et intérêts déjà alloués.

Le rapport remarque cependant que la plupart des victimes avec lesquelles s'est entretenu le panel n'étaient pas en mesure d'obtenir justice des tribunaux car elles n'étaient pas à même d'identifier leur(s) violeur(s) ou dans certains cas car les violeurs n'avaient pas été arrêtés. « Les victimes ont un droit à réparation qui inclut la restitution, l'indemnisation, la réhabilitation, la liquidation et des garanties de non-répétition. Il est nécessaire d'insister sur la responsabilité de l'État à cet égard, avec le soutien de la communauté internationale. »

Le panel a entendu de multiples opinions concernant les avantages et les inconvénients des réparations collectives par rapport aux réparations individuelles, et il a été suggéré à maintes reprises que les deux types de réparations étaient nécessaires.

Le panel recommande la mise en place, de manière prioritaire, d'un fonds destiné à financer des réparations. La gouvernance du fonds de réparation devra inclure des représentants de l'État de la RDC, des Nations Unies, des donateurs, de la société civile et des survivantes elles-mêmes. Un tel fond devrait bénéficier les victimes de violences sexuelles partout dans le pays.

« Faire peser l'opprobre non sur les victimes mais sur les violeurs aurait un impact très important sur la capacité des victimes à retrouver leur dignité et à reconstruire leur vie, » ajoute le rapport. « La rupture du silence et la mobilisation du soutien du public en faveur de ces victimes pourraient constituer les formes de réparation les plus importantes. »

L'organisation des auditions, et notamment l'identification et la sélection des victimes qu'a rencontrées le panel, a été effectué conjointement par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et l'Hôpital Panzi, en concertation avec le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme de la MONUSCO (BCNUDH). Les risques potentiels pour la sécurité de chacune des victimes ont été évalués et des mesures ont été prises pour veiller à leur sécurité, ainsi qu'à la confidentialité des audiences. Il a été fait appel aux services de psychologues pour présélectionner chaque témoin. Les

psychologues étaient également disponibles avant les auditions, ainsi qu'au cours de celles-ci et après. Le panel était constitué de Kyung-wha Kang, Haut-Commissaire adjointe aux droits de l'homme, Mme Elisabeth Rehn, ex-Ministre de la défense de Finlande et co-auteur du rapport du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) sur « Les femmes, la guerre et la paix », et le Dr Denis Mukwege, Directeur médical de l'Hôpital Panzi de Bukavu (Sud-Kivu).

Le rapport est disponible sur

: http://www.ohchr.org/Documents/Countries/ZR/DRC_Reparations_Report_fr.pdf

Pour accéder aux vidéos disponibles et des témoignages de première main de victimes :

<http://www.unmultimedia.org/tv/unifeed/d/17112.html>

5 - Lancement en Afrique de la Campagne de la Via Campesina contre la violence faite aux femmes : Rompons le silence, refusons les violences faites aux femmes

Déclaration de Dakar - février 2011

A l'occasion du Forum Social Mondial 2011 de Dakar, nous, les organisations paysannes africaines membres de la Via Campesina, avons décidé de lancer et relayer au niveau de notre continent la campagne de notre mouvement contre la violence faite aux femmes, campagne qui a été officiellement lancée au niveau international lors de notre 5^e conférence internationale, en 2008, à Maputo.

Dans toutes les sociétés, à des degrés divers, les femmes et les petites filles sont victimes de discriminations économiques et de violences physiques, sexuelles et psychologiques dans la sphère publique comme dans la sphère privée. Violences domestiques, traite d'êtres humains, harcèlement sexuel, mutilations génitales, aliments interdits aux femmes, mariages forcés ou précoces, crimes « d'honneur », fémicides et viols comme armes de guerre, viennent s'ajouter à cet effroyable tableau. Par ailleurs, à l'échelle mondiale, 70 % des personnes vivant dans l'extrême pauvreté sont des femmes.

Les femmes paysannes se trouvent dans une situation de forte exclusion et d'oppression sociale et économique. C'est pour cela que La Via Campesina a décidé, en tant que mouvement paysan, de se mobiliser contre cette injustice. Nous ne pouvons pas rester silencieux ! En détournant le regard et en gardant le silence, nous nous rendons co-responsables de cette violence. En nous mobilisant contre elle, nous contribuons à son éradication et à la construction d'une société basée sur l'égalité et la justice.

Dans cette perspective, nous nous engageons, en tant qu'organisations membres de la Via Campesina, à mener dans les prochaines années, des activités au niveau national et régional pour, entre autres :

- Initier ou participer à des campagnes nationales pour obtenir des législations garantissant les droits des femmes et pour refuser l'impunité de ceux qui commettent des actes de violence contre les femmes et les enfants ;
- Organiser des actions publiques pour dénoncer la violence et ses causes, pour prévenir les violences avant qu'elles n'aient lieu ;
- Renforcer les alliances et les partenariats avec les organisations nationales, régionales et internationales qui luttent contre les violences faites aux femmes et pour la défense et le respect des droits des femmes, en particulier la Marche Mondiale des Femmes ;
- Lutter pour la parité dans nos organisations, garantir la participation des femmes aux processus de décisions et leur visibilité lors des événements publics, ainsi que favoriser la création d'espaces propres aux femmes.

La violence à l'égard des femmes, qu'elle se produise sur le lieu de travail, dans nos organisations, au sein même du foyer ou dans la communauté est aussi l'affaire des organisations paysannes.

Pour y mettre fin, nous devons en comprendre les causes, rompre le silence et nous organiser pour la combattre de façon collective, hommes et femmes ensemble, en cherchant à construire une nouvelle société basée sur l'égalité des droits de toutes et de tous.

Le droit de vivre et de grandir en sécurité, en paix et avec dignité, tout comme le droit au travail et le droit à l'éducation, font partie des droits humains fondamentaux. S'ils sont menacés ou bafoués, il est de notre devoir de le dénoncer et de rompre le silence.

Globalisons la lutte ! Globalisons l'espoir !

Fait à Dakar, le 9 février 2011

6 - Lettre de solidarité à la lutte des femmes du monde - Faite le 11 février 2011, à Dakar, Sénégal, durant le Forum Social Mondial

En cette année où le Forum Social Mondial, pour la 3ème fois après le Mali en 2006 et le Kenya en 2007, se joint aux peuples d'Afrique, nous les femmes de différentes parties du monde, réunies à Dakar, conscientes que l'union de nos forces pourra à terme apporter un changement, réaffirmons notre solidarité et notre admiration pour les luttes des femmes sénégalaises, des femmes africaines et des femmes du monde. Leurs luttes, conjointement avec les luttes de tous, hommes et femmes, renforcent la résistance menée partout contre le système capitaliste et patriarcal mondialisé.

Au jour d'aujourd'hui, nous traversons toujours les mêmes crises mondiales - économique, alimentaire, écologique et sociale - et nous constatons avec inquiétude que ces crises perdurent et s'approfondissent. Nous reformulons ici notre analyse selon laquelle ces crises ne sont pas isolées mais sont l'expression de la crise du modèle caractérisé par la surexploitation du travail et de l'environnement, et par la spéculation financière de l'économie. C'est pourquoi nous les femmes, nous continuons à dire qu'il faut changer ce modèle de société, ce modèle économique, ce modèle de production et de consommation, qui génère une pauvreté accrue pour nos peuples et en particulier pour les femmes. Nous les femmes, sensibles au respect et à la défense des principes de justice, de paix et de solidarité, avons besoin d'avancer dans la construction d'alternatives face à ces crises : cependant les réponses palliatives basées sur la logique marchande ne nous intéressent pas. Nous ne pouvons accepter que les tentatives de maintenir le système actuel en place soient faites aux dépens des femmes. En ce sens, nous disons non à l'intolérance et la persécution de la diversité sexuelle et aux pratiques culturelles qui portent atteinte à la santé, au corps et à l'âme des femmes.

Nous condamnons toutes sortes de violences faites aux femmes, en particulier les féminicides, le trafic des femmes, la prostitution forcée, les violences physiques, le harcèlement sexuel, les mutilations génitales, les mariages précoces, les mariages forcés, le viol, le viol utilisé comme arme systématique de guerre, et l'impunité de ceux qui commettent ces actes d'horreur contre les femmes.

Nous disons non encore, à une société qui bafoue le droit des femmes, en ne leur permettant pas l'accès aux ressources, à la terre, au crédit, à l'emploi dans des conditions dignes, où le capital pour se reproduire précarise les emplois des femmes.

Nous condamnons l'accaparement et la colonisation des terres des paysannes et des paysans, quelles qu'en soient les formes, par des Etats ou des entreprises transnationales, et nous condamnons les cultures transgéniques, qui portent préjudice à la biodiversité et à la vie.

Nous disons non à la course à l'armement et à la course au nucléaire, qui sont faites au détriment de l'investissement des Etats dans des programmes sociaux, sanitaires et éducatifs.

Nous condamnons une société qui met les femmes à l'écart de l'accès à la connaissance et à l'éducation, où les femmes sont marginalisées et discriminées dans les prises de décision.

Nous disons non aux conflits armés, aux guerres et aux occupations. Nous disons OUI à la paix juste pour les peuples opprimés. Face à tout cela, nous proposons de renforcer nos luttes pour que nos pays aient leur souveraineté économique, politique et culturelle face aux institutions financières internationales. Nous voulons l'annulation des dettes odieuses et illégitimes et un audit citoyen qui permettra aux peuples d'obtenir réparations : les femmes ne doivent rien, elles sont les premières créancières de la dette odieuse ! Nous demandons aussi l'application effective de la taxe Tobin.

Nous revendiquons la souveraineté alimentaire des peuples et la consommation de produits locaux, l'utilisation de nos semences traditionnelles, et l'accès des femmes à la terre et aux ressources productives.

Nous voulons un monde où les hommes et les femmes ont les mêmes droits, les mêmes opportunités dans l'accès à la connaissance, à la scolarisation, à l'alphabétisation et à l'éducation et aux postes de décisions, et les mêmes droits au travail et à des salaires justes.

Nous revendiquons un monde où les Etats investissent dans la santé des femmes et de nos enfants, et en particulier dans la santé maternelle.

Nous demandons la ratification et l'application effective de toutes les conventions internationales, en particulier la Convention 156 et la Convention 183 du BIT.

Nous voulons la démocratisation de la communication et de l'accès à l'information. Nous sommes solidaires avec les femmes palestiniennes pour un Etat palestinien démocratique, indépendant, souverain, Jérusalem comme capitale, et le retour des réfugiés en accord avec la Résolution 194 des Nations Unies.

Nous sommes solidaires avec les femmes de Casamance pour le retour de la Paix.

Nous sommes solidaires avec la lutte des peuples en Tunisie et en Egypte pour la démocratie. Avec les Femmes de la République Démocratique du Congo pour la fin du conflit.

Avec les femmes kurdes, pour une société démocratique, écologique, libre et égalitaire entre les femmes et les hommes, et où existe le droit d'utiliser leur langue maternelle dans l'éducation.

Nous sommes solidaires avec le droit à l'autodétermination pour les femmes Saharaouies, en conformité avec la Résolution des Nations unies, et pour trouver une solution pacifique selon la Charte du Forum Social Maghrébin.

Nous sommes solidaires avec toutes les femmes victimes de catastrophes naturelles, comme Haïti, le Brésil, le Pakistan, l'Australie...

Nous sommes solidaires avec les millions de femmes et d'enfants réfugiés et déplacés.

Nous appelons au retour à leur terre et à la liberté de circulation. Nous proposons la création de réseaux d'alertes et d'informations sur et pour les femmes qui se trouvent en zones de conflit ou d'occupation.

Nous proposons le 30 mars comme journée de solidarité internationale avec le Peuple palestinien et au nous appelons au boycott des produits provenant de l'occupant israélien. Nous appelons à la réalisation d'un Forum international de solidarité avec la lutte du peuple palestinien en 2012. Nous reconnaissons toutes les luttes de toutes les femmes du monde et nous faisons nôtres leurs revendications : ce qui arrive à l'une d'entre nous, nous arrive à nous toutes. C'est pour cela que nous devons lutter toutes ensemble.

Dakar, le 11 février 2011

Organisations signataires : La Marche Mondiale des Femmes, La Via Campesina, La Fédération Démocratique Internationale des Femmes (FDIM), Articulation Féministe MARCOSUR IFWF - International Free Women's Foundation, WILDAF - Senegal (Women in Law and Development in Africa), AWID, CADTM - Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde, WIDE, Organisation Continental Latino-Américaine des Etudiants (OCLAE), UBM - Union Brésilienne des Femmes, CEBRAPAZ (Brésil), CTB (Brésil), CUT (Brésil), AMB - Articulation Brésilienne des Femmes, Democratic Women Freedom Movement "DOKH", Kurdish Women Peace Office, Coordinacion de Mujeres del Paraguay CMP, Isis International, La Red de Mujeres de AMARC (AMARC-RIM/AMARC-RIF/AMARC-WIN), Attac Argentina, Attac Pais Valencia, CEAS - Sahara (Coordinadora Estatal de Asociaciones Solidarias con el Sahara), Colectivo Granada - España, GenerAttac, Groupement Dang Dang - Senegal, Groupement Défense Bargny - Senegal, Le Monde selon les Femmes - Belgique, Red Vasca de Apoyo a la Unión Nacional de Organizaciones Saharais

7 - Forum des luttes féministes africaines à Kaolack - Audrey Dye, Monica Karbowska, Solange Koné, Yvonne Ngoyi, Christine Vanden Daelen

Le 4 février 2011, pas moins de 600 personnes ont pris le chemin de Kaolack pour participer au Forum des luttes féministes africaines organisé par le CADTM Afrique, l'APROFES (Association pour la promotion de la femme sénégalaise) et le Forum Social de Kaolack.

Réuni-es sous une grande bâche occupant toute une rue de Kaolack, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes, immigré-es, migrant-es et « locaux », citoyen-es et ruraux/ales venant des quatre coins de l'Afrique et d'autres continents, des Caravanes des Mouvements sociaux en route pour le FSM de Dakar, de villes et villages situés parfois à l'autre bout du Sénégal¹ ont toutes et tous affirmé d'une même voix :

¹ Ont afflué vers Kaolack des associations de Louga, de Saint-Louis, de la Casamance, de Dakar, de Mbour, etc.

Nous sommes là, présent-es et mobilisé-es pour ensemble lutter contre les multiples chaînes d'oppression qui entravent l'émancipation des femmes africaines et d'ailleurs.

Binta Sarr, co-organisatrice de l'événement, a ancré la rencontre dans la tradition d'accueil de la ville et dans l'héritage des luttes féministes sénégalaises. Elle a salué les femmes dans leurs luttes pour un monde plus juste, dénonçant la systématisation des violences contre elles, la féminisation de la pauvreté, l'exclusion des femmes des sphères de décisions alors que « l'avenir de l'homme, c'est la femme ! », que « le monde ne pourra évoluer sans leur participation effective ». Binta a souligné l'importance de réinventer le féminisme dans le contexte actuel de la mondialisation et la nécessité pour les communautés rurales et les banlieues de se le réapproprier. Elle a appelé les femmes à la rejoindre dans son combat contre la dette illégitime et odieuse qui « marginalise l'Afrique et la met sous tutelle du commerce mondial ». Elle a conclu son propos en rendant hommage à deux héroïnes des luttes des femmes sénégalaises pour leur droits et libertés : Aline Sitö Diatta et Djemete Mbodj. Cette séance d'ouverture du Forum fut parachevée par quelques mots de bienvenue de quelques officiel-les.

D'entrée de jeu, Solange Koné de la Côte d'Ivoire (Forum national sur la Dette et la Pauvreté /FNDP et membre de la Coordination Afrique du CADTM) lança un appel fort à abolir la dette. Lorsqu'au micro, Solange débuta son intervention par un tonitruant « Annulez, Annulez, Annulez, la dette ! Elle tue, elle pille, elle assassine ! », toute la salle, convaincue et enthousiaste, a repris spontanément ces mots. Ensuite, elle enchaîna en affirmant haut et fort : « Nous ne devons RIEN, nous ne payerons RIEN ! ». Solange illustra ses propos en parlant des effets dévastateurs du « Système dette » qui, par les privatisations, et donc la marchandisation des services publics qu'il impose, empêche aux femmes, filles et enfants d'avoir accès à la santé et à l'éducation. Des pratiques, comme la retenue en otages des mamans au sein des maternités jusqu'à ce qu'elles parviennent à payer les soins gynécologiques qui leur ont permis d'avoir un accouchement dans de « bonnes conditions » sanitaires, se généralisent. Sans assistance médicale, beaucoup de femmes africaines perdent la vie en voulant la donner...

Coumba Touré (Forum féministe africain, ASHOKA/ Mali) attirera l'attention de la plénière sur l'extrême pénibilité des conditions de vie des femmes rurales africaines. Elles n'ont accès à aucune sorte de source de revenu : la terre ne peut leur appartenir, elles sont exclues de l'héritage et des moyens de production. Alors que ce sont principalement ces femmes qui, par leur travail, assurent la sécurité alimentaire de leur famille, elles ne sont ni reconnues, ni encore moins rétribuées pour leur dur labeur. Afin qu'elles bénéficient enfin des fruits de leurs efforts, Coumba appela les participant-es du Forum à rejoindre le combat du CADTM pour l'abolition de la dette, combat qui permettra, entre autre, d'assurer l'autonomie financière et économique des femmes rurales africaines.

Après cette plénière intense et emplie d'émotions, les participant-es se répartirent au sein de cinq ateliers qui, en raison de l'énorme retard prévalant à l'ouverture des travaux du Forum, furent les seuls, sur les neuf initialement prévus, à avoir effectivement lieu.

Nous vous invitons à parcourir quelques éléments clés de leurs interventions et débats ²:

- **Atelier 1 : Situations et luttes des femmes au Nord et au Sud** » :

Intervenantes : Penda Ndiaye (CERPAC - Centre de recherches populaires à l'action citoyenne - CADTM Sénégal) ; Pauline Imbach (CADTM Belgique)

Penda attira l'attention des participant-es sur le fait que les luttes féministes en Afrique ne datent pas d'hier. Les féministes africaines se sont fortement investies dans les combats pour les indépendances de leurs pays. Leurs mouvements en sont ressortis renforcés, une nouvelle génération de leaders féministes en a émergé. Progressivement, d'un niveau national, les féministes sénégalaises ont intégré les mouvements internationaux de lutte des femmes.

Au Sénégal, arrachée de hautes luttes, l'application effective de la loi sur la parité est un des enjeux actuels majeurs des mouvements féministes. Un autre défi pour les femmes sénégalaises sera la vulgarisation du Protocole Maputo de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes (2003).

² Un tout grand merci à Aurélie Dumortier et Pierre Edouart qui leurs contributions à la centralisation des synthèses de ces ateliers.

La nécessité pour les mouvements féministes comme pour tous les autres mouvements sociaux d'articuler leurs luttes contre les trois systèmes d'oppressions majeurs du patriarcat, du capitalisme et du racisme fut explicitement posée par les intervenantes. Elles accordèrent également une attention particulière à la dérégulation du marché du travail imposée par les IFI (Institutions Financières Internationales - Banque mondiale et FMI), mesure néolibérale à l'origine d'une détérioration drastique des conditions de travail des hommes, mais surtout des femmes et ce partout sur cette planète.

Afin de contrer le « système dette » et de stopper le cercle vicieux de l'endettement, les intervenantes ont appelé à la réalisation d'audits citoyens : ces audits, en permettant aux citoyen-nes de contrôler activement la masse et surtout l'utilisation des « prêts » « octroyés », empêchent l'enrichissement illicite sur le dos des populations des corrupteurs, des dirigeant-es corrompu-es et des intérêts du capital. Cette pratique de l'audit citoyen est tout bénéfique pour les populations qui se réapproprient ainsi la gestion de leurs propres finances publiques.

Enfin, Pauline et Penda soulignèrent que ce sont bien les femmes les véritables créancières. De fait, sans leur travail gratuit de production et de reproduction, nos sociétés périliteraient tout simplement. Les femmes n'ont dès lors à payer aucune dette de quelque nature soit-elle !

Lors des débats, les participant-es ont partagé quelques-unes de leurs préoccupations : trop souvent, subsiste une absence ou, pour le moins, une insuffisance d'échanges entre les différentes organisations populaires et citoyennes qui freine toute dynamique d'action commune ; l'inégalité quant à la liberté de circulation entre toutes les femmes fut dénoncée : « Pourquoi les femmes d'Afrique, qui assurent le travail domestique de certaines femmes du Nord, n'ont-elles pas la possibilité de voyager aussi librement qu'elles ? ». « Sont-elles à ce point des citoyennes de seconde zone ? ». Les textes religieux et les coutumes ne sont pas vues par les participant-es comme étant systématiquement néfastes pour les femmes ; ce n'est pas parce qu'on est femme qu'on sera nécessairement en faveur de l'émancipation des femmes (cf. beaucoup de discriminations sexistes sont reproduites par les femmes elles-mêmes. Exemple : certaines belles-mères n'acceptent pas de confier leurs petits-enfants à leurs gendres, etc.

Quelques propositions furent émises pour soutenir les luttes des femmes du Sud comme du Nord : à l'instar de la Marche Mondiale des Femmes, il faut renforcer les mises en réseaux des groupements de femmes et des associations féministes aux niveaux régionaux, nationaux et internationaux afin, entre autre, d'améliorer la communication entre ces organisations ; en combattant les stéréotypes sexistes, on permettra aux femmes de prendre conscience qu'elles aussi peuvent accéder à des postes de travail qui ne sont pas nécessairement la continuation de leur rôles domestiques, qu'elles aussi peuvent s'orienter vers des filières scientifiques, techniques, économiques, décisionnelles, etc. Il n'existe pas que la solidarité entre les femmes comme facteur de pression. D'autres types d'actions, comme les grèves, sont efficaces (cf. grèves du travail ménager, grèves du sexe, grèves de ...)

- Atelier 2 : Impact de la dette sur la vie des femmes africaines

Intervenantes : Yvonne Ngoyi (Union des femmes pour la dignité humaine/UFDH RDC - CADTM Afrique)
Audrey Dye (CADTM Belgique)

Après avoir bien campé le thème de la dette illégitime et odieuse, Yvonne rappela que, sans le pillage systématique des ressources de la RDC orchestré par la colonisation et perpétué par le mécanisme de la dette, les jeunes africains et africaines n'auraient pas à prendre le chemin de l'exil économique pour assurer leur propre survie ainsi que celle de leur famille et parfois celle de tout leur village.

L'une des premières mesures imposées par les Plans d'ajustements structurels (PAS), imposés par les Institutions financières internationales aux pays endettés pour s'assurer le recouvrement de leurs créances, fut la privatisation des entreprises publiques et l'application de coupes budgétaires des plus sévères dans les domaines sociaux (éducation, santé, infrastructures, transports publics, électricité, etc.). Pour les femmes, les effets de ces politiques furent immédiats. Auparavant gratuits ou très largement subventionnés par l'Etat, les soins de santé devinrent inaccessibles pour les femmes qui représentent 70 % des personnes pauvres. Au point où, en RDC, souvent on dit : « Mieux vaut acheter le linceul que d'aller à l'hôpital, cela coûte moins cher ! ». « L'Etat préfère voir mourir ses enfants que de les prendre en charge dans un système social et sanitaire digne de ce nom ». La RDC occupe la sinistre troisième place des pays

les plus touchés par la mortalité infantile et maternelle de par le monde. « *Parce qu'on cherche à satisfaire le FMI et la Banque Mondiale, si une future mère n'est pas en mesure de payer les soins pour l'accouchement, on la laissera mourir avec son enfant aux portes de l'hôpital !* » Aucun programme réel pour le « développement » des femmes n'a été élaboré.

Non seulement, les femmes congolaises continuent à passer l'essentiel de leur temps à assurer le travail domestique (non payé) mais de plus, lorsqu'elles ont l'occasion d'avoir une activité génératrice de revenu, elles sont de plus en plus reléguées au secteur informel où règne l'exploitation à outrance dans le déni le plus total de toute protection sociale. Le système capitaliste n'a jamais voulu transformer les tâches domestiques en professions rémunérées par un salaire et/ou en services à vendre sur le marché. Cette division sexuelle du travail, qui confine les femmes au secteur reproductif (travail gratuit et invisible) et permet aux hommes d'occuper la sphère productive qui elle, permet la formation d'un revenu, d'un capital, est un véritable tour de force du système patriarcal. Sous son influence, les sociétés ont intériorisé et développé la conviction selon laquelle les femmes auraient, de par leur « nature », une prédisposition à l'accomplissement des tâches domestiques ; tâches qui, en les empêchant d'accéder à un revenu, leur interdit de sortir du cercle vicieux et dégradant de la pauvreté.

Un autre des secteurs clés attaqués par les PAS est celui de l'éducation. Les gouvernements prennent de moins en moins en charge les frais liés à la scolarisation des jeunes (frais d'inscription, de fournitures scolaires, cantines scolaires, logements pour les étudiant-es, etc.). Les filles sont les premières à faire les frais de cette privatisation forcée : souvent, elles sont obligées de quitter l'école fort tôt pour aider leurs parents dans les tâches ménagères et agricoles ou garder leurs frères, sœurs, aîné-es, personnes malades de la famille, etc. Ce manque d'instruction atténue fortement les possibilités futures des jeunes filles à pouvoir accéder à l'autonomie économique et aux informations relatives à leurs droits ainsi qu'aux procédures à suivre pour se battre pour leur application effective. Notons qu'en RDC, comme dans de trop nombreux pays, les femmes, parce qu'elles sont les plus pauvres, ont un accès très limité à la justice. L'analphabétisme des jeunes filles (80 % des filles sont analphabètes en RDC et 52 % au Sénégal) rend tout le travail de sensibilisation sur la thématique de la dette plus ardu et les éloigne des alternatives et des luttes qu'elles pourraient porter contre l'oppression spécifique de la dette.

La totalité des pays endettés accordent une part généralement trois fois plus élevée au remboursement de leur dette illégitime et odieuse qu'au financement de leurs services sociaux.

Les femmes, pour contrer la disparition des services publics, sont obligées de les prendre elles-mêmes en charge en augmentant la part de leur travail gratuit et invisible. C'est pourquoi, en RDC (et malheureusement à bien d'autres endroits au Sud...), pour assurer l'approvisionnement en eau potable de leur famille, les congolaises doivent de plus en plus aller chercher l'eau sur leur tête et parcourir de longues distances pour accéder aux puits. La généralisation de ce phénomène amène les féministes congolaises à dénoncer le fait que « *la tête des femmes soit désormais devenu le tuyau de raccordement de la famille* ». Ce travail de puisage infériorise les femmes et les jeunes filles, les empêche de s'instruire tout en accentuant leur exposition à de multiples violences et viols.

Yvonne rappelle que non seulement le poids de la dette repose sur les épaules des femmes, accentue les inégalités entre les hommes et les femmes, mais renforce également la division sexuelle du travail.

En fin d'exposé, elle invite les participant-es à s'intéresser à la question des emprunts publics, à contrôler la manière dont ils sont contractés, à être vigilant-es quant à la manière dont l'argent de ces prêts est utilisé et à exercer une pression sur les gouvernement afin de lutter contre les pots de vins et la corruption qui entourent généralement la gestion de la dette. Elle invite toutes et tous à adhérer au CADTM et clôturer son exposé en reprenant une citation de Thomas Sankara : « *Si nous payons la dette nous mourons, si nous ne payons pas la dette, les créanciers ne mourront pas !* » « *L'Afrique sans dette c'est possible, Le Congo Kinshasa sans dette c'est possible, le Sénégal sans dette, c'est aussi possible !* »

Audrey décortiqua plus spécifiquement les effets des principales mesures macroéconomiques au menu des programmes d'Ajustements structurels sur les femmes, avec un focus sur les femmes africaines. Elle expliqua pourquoi les femmes sont les premières à porter le fardeau de la dette ; comment, à cause de la culture patriarcale, les femmes sont responsables du bien-être de la famille. Lorsque les PAS imposeront

des coupures dans les budgets de la santé et de l'éducation, ce seront bien elles qui assureront désormais ces services. On passe ainsi du concept de l' « Etat social » à celui de la « mère sociale ». Ensuite, elle expliqua les conséquences de la déréglementation du marché du travail sur les femmes. De plus en plus, les femmes sont reléguées au secteur informel, secteur de la survie pour ne pas dire de la sous-vie. Enfin, elle analysa les liens entre la libéralisation du commerce mondial, toujours imposée par les PAS, la disparition de revenus pour les femmes et la destruction de l'économie locale.

S'il est fort difficile de synthétiser les débats consécutifs à ces exposés tant ils étaient diversifiés, riches et témoignant d'un intérêt fort pour la dette, ses mécanismes et conséquences spécifiquement pour les femmes, nous pouvons toutefois préciser qu'à plusieurs reprises furent discutés les relations entre la dette et les conflits, la dette et la corruption, la dette et toutes les régressions socio-économique qu'elle impose aux femmes africaines. Le microcrédit - tel que celui soutenu par la Banque mondiale - fut énergiquement dénoncé. Il asservit et appauvrit les femmes qui, à cause des crédits dont elles doivent seules assurer le remboursement, ne dorment plus, ne mangent plus et parfois même se suicident.

- Atelier 3 : Diversité des féminismes.

Trois militantes ont présenté ce qu'est le féminisme dans leur région d'origine. Codou Bop (Forum féministe Sénégalais, Groupe de Recherche sur Femme et droit musulman, Charte des Féministes Africaines) a présenté les analyses du féminisme africain, un féminisme radical défini comme « féminisme sans Mais ni Si ». Ce féminisme est une lutte des femmes et des hommes contre le patriarcat, système social et politique qui empêche l'égalité entre les sexes, les générations et les classes sociales. Le patriarcat est bien un système de domination fondé sur le contrôle du corps des femmes (mariages d'enfants, mutilations génitales, grossesses nombreuses et forcées), la violence contre les femmes et la privation d'accès aux ressources légitimée par les traditions et les religions. Codou Bop précise que le féminisme est autant une lutte pour l'émancipation individuelle qu'une lutte politique puisqu'elle vise une transformation radicale des structures de sociétés. En cela, selon l'intervenante, la lutte féministe se différencie des mouvements féminins qui se limitent à l'amélioration des conditions de vie des femmes dans leurs aspects matériels sans remettre en question les structures sociales. Le féminisme africain a comme objectif actuel de démasquer l'utilisation des traditions et des religions pour justifier l'oppression des femmes, de lutter pour l'accès des femmes aux sphères de décisions (*empowerment*) ainsi que pour leur accès aux richesses et ressources (terre, moyens de production, pouvoir politique).

Monika Karbowska (CADTM Coordination Europe, Réseau Femmes de l'Est et des Balkans) et Maria Elena Saludas (ATTAC Argentine et CADTM Abya Yala Nuestra América) ont ensuite retracé l'histoire des luttes féministes et de leurs acquis dans deux régions différentes : l'Europe de l'Est, en particulier la Pologne, et l'Argentine. Monika Karbowska a souligné combien, en Europe de l'Est, partie pauvre et dominée de l'Europe, les mouvements féministes furent partie prenante des luttes sociales et politiques qui permirent d'aboutir à des transformations améliorant radicalement la vie des femmes. Ainsi, le système communiste a instauré un code de la famille égalitaire en 1960. Les femmes ont pu bénéficier massivement de l'éducation, du plein emploi et de services publics matériels et culturels. Elles ont également lutté et obtenu le droit à l'avortement et à la contraception. Tous ces acquis sont menacés de destruction depuis le retour du capitalisme consécutif à la crise de la dette des années 80 et au retour en force des nationalismes et des fondamentalismes religieux. Ainsi, les femmes ont subi des violences terribles dans les guerres en Yougoslavie, les polonaises ont perdu le droit à l'IVG et toutes les femmes de la région ont été appauvries par les stratégies politiques et économiques néolibérales supprimant les emplois et les services publics. Selon Monika, l'enjeu actuel en Europe de l'Est est la construction d'un féminisme populaire capable d'inverser ces tendances et de reconquérir les acquis perdus.

Maria Elena nous révéla qu'en Amérique latine, le modèle capitaliste patriarcal d'accumulation et de production prive les êtres humains des biens naturels, cultures et symboliques et ne cesse de se renforcer. Le mouvement féministe en Argentine se structure autour de plusieurs activités annuelles phares (cf. les Rencontres Nationales des femmes) et organisations. Il comprend des thématiques variées : droits sexuels et reproductifs, violences faites aux femmes, traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, Campagne nationale pour le droit à un avortement légal, sûr et gratuit, « budgets sensibles au genre », etc.

En Argentine, les combats féministes bien souvent s'articulent avec les militances contre le libre-échange, la dette, la militarisation et le soutien aux alternatives (ALBA, Sucre, Banque du Sud, etc.). Parce qu'il est nécessaire de s'acheminer vers un autre monde, et vite !

Le débat a révélée une forte exigence des femmes jeunes d'aller de l'avant : certaines ont réclamé des propositions innovantes et un agenda d'actions internationales à l'issu de l'atelier. Cependant, la question de la tradition est revenue sur le devant de la scène : d'autres femmes de cette génération ont assuré que les pratiques traditionnelles et religieuses, telles que le port du voile, la polygamie ou la dot, pouvaient être vécues positivement en tant que choix. Cependant, de nombreux-es militant-es ont rappelé que les traditions étaient des constructions sociales qui pouvaient dès lors être modifiées et que chaque jour, nos pratiques créent des traditions ! Codou Bop en particulier a insisté sur la liberté d'interpréter les textes religieux et de faire du respect des droits des femmes de nouvelles traditions en Afrique. Elle a exhorté de façon émouvante les jeunes militantes à faire preuve d'audace et de liberté.

La question du rapport Nord-Sud entre femmes a également été évoquée notamment par l'injustice ressentie par les femmes sans-papiers du Sud qui, par leur travail en tant que travailleuses domestiques, permettent aux femmes du Nord de « faire carrière » et éventuellement d'être actives sur la scène politique. Une telle émancipation individuelle exploitant les inégalités Nord-Sud est préjudiciable à la solidarité internationale des femmes et au mouvement féministe dans son ensemble. Enfin, des expériences de lutte ont été échangées : la lutte des femmes du Sud sans-papiers en France, la lutte des polonaises pour le droit à l'IVG et la lutte actuelle des tunisiennes contre la dictature et l'oligarchie néolibérale.

Clairement, un féminisme politique mondial est nécessaire contre les politiques néolibérales qui ravagent tous les continents. Cette vision exige la création d'un calendrier politique commun et le développement des échanges d'expériences Nord /Sud et Sud/Sud afin de construire ensemble nos savoirs et nos pratiques, parce que, comme l'a dit Codou Bop, en ce qui concerne l'effectivité de nos droits : « *Nous voulons tout !* ».

- Atelier 4 : Atelier Droits des femmes et leurs accès à la justice

Intervenantes : Rokaya GAYE (RADI - Réseau africain pour le développement intégré) , GF2D (Groupe de réflexion et d'action Femmes, Démocratie et Développement - Togo)

Il existe au Sénégal, comme encore partout ailleurs, une justice de classe : les plus pauvres (et donc pour l'essentiel, les femmes) n'ont pas accès à la justice. Partant de ce constat, les intervenantes partageront leurs expériences en termes d'initiatives mises en place pour assurer un réel accès des femmes (et tout particulièrement des femmes rurales) aux Cours et Tribunaux. Trop souvent démunies et n' « osant » ou ne trouvant pas d'interlocuteurs/trices vers lequel-les se tourner lorsqu'elles sont victimes de faits que la loi condamne, les femmes se taisent, gardent en elles leurs souffrances et traumatismes.

Il a été remarqué et dénoncé que souvent les femmes ne font pas spontanément appel à la justice suite à des violences, abus et maltraitements car elles ignorent tout simplement que des lois les « protègent » contre ces fléaux existent. On voit à ce niveau combien il est important de permettre aux femmes d'avoir accès aux informations relatives à leurs droits. Tout un travail de vulgarisation des textes de loi favorables aux droits et libertés des femmes surtout auprès des femmes analphabètes et/ou vivant dans des zones excentrées est essentiel.

Quand bien même les femmes connaissent leur droit, il reste tout un combat à mener pour assurer leur effectivité.

D'autres thèmes furent abordés tels que la discrimination au niveau des traitements salariaux, les difficultés à trouver des preuves pour les violences morales ou encore le silence quasi-permanent observé au niveau des familles des victimes de violences (sexuelles et autres).

Bref, un moment de partage d'expériences, et surtout un appel à ne pas baisser les bras.

- Atelier 5 : Accès des femmes aux ressources productives, foncières, financières...

Le non accès au crédit, à la terre, aux moyens de production et très difficilement à l'héritage furent identifiés comme étant parmi les principaux obstacles à l'autonomie économique et financière des femmes africaines. Lorsqu'elles peuvent posséder quelques terres, ce sont pour la plupart, les terres les moins fertiles qu'on leur « concède ».

Un renforcement de la solidarité entre les femmes ainsi que du leadership féminin en Afrique permettra d'accroître les possibilités pour les femmes africaines d'avoir enfin accès à des ressources leur permettant de gagner un revenu susceptible de contribuer à leur émancipation.

Si cet atelier fut riche d'autres contributions et apports, n'ayant pas jusqu'à présent pu recevoir de synthèses écrites, nous vous présentons qu'un résumé des travaux qui y furent réalisés.

La lecture en plénière de la Déclaration du Forum des luttes féministes africaines de Kaolack clôtura cette intense journée d'échanges, de mobilisations, de propositions et d'espoirs portés par des femmes et des hommes d'horizons très divers mais uni-e-s dans la même volonté de combattre toute forme d'oppression avec une attention particulière pour celle qui contraint plus de la moitié de notre humanité : le patriarcat. Soyons bien certain-es qu'en différents lieux et activités du FSM de Dakar, résonneront les échos des travaux de ce Forum des luttes féministes africaines.